



EMPLOIS ^{ET} PERSPECTIVES POUR LES CANADIENS



LE PLAN D'ACTION ÉCONOMIQUE DE 2012

Canada

 **PLAN
D'ACTION**
ÉCONOMIQUE DU CANADA



SOUTENIR LA CRÉATION D'EMPLOIS

Pour améliorer la croissance économique à long terme du Canada, il faut qu'un plus grand nombre de travailleurs canadiens sous-utilisés trouvent un emploi et mettent à contribution leurs compétences. Les travailleurs très qualifiés et fortement scolarisés du Canada sont l'un des principaux avantages qui nous permettent de soutenir la concurrence à l'échelle mondiale.

Le Plan d'action économique de 2012 prend appui sur les initiatives en place et annonce de nouvelles mesures pour mettre plus de Canadiens en contact avec le marché du travail.

PRÉPARATION À L'EMPLOI ET FORMATION AXÉE SUR LES COMPÉTENCES

Le Plan d'action économique de 2012 favorise la création d'emplois dans les petites entreprises et facilite la participation de groupes sous-représentés de la population active grâce à des investissements additionnels dans l'acquisition de compétences et les mesures incitatives à l'emploi.

Prolonger le crédit à l'embauche pour les petites entreprises

Le Plan d'action économique de 2012 prolonge le crédit temporaire à l'embauche pour les petites entreprises afin d'inciter davantage ces dernières à embaucher de nouveaux travailleurs. Un crédit pouvant atteindre 1 000 \$ au titre de la hausse des cotisations d'assurance-emploi de l'employeur en 2012 par rapport à celles versées en 2011 sera ainsi accordé. Ce crédit temporaire profitera à quelque 536 000 employeurs, ce qui réduira les coûts salariaux des petites entreprises d'environ 205 millions de dollars en 2012. Pour en savoir davantage, consultez le arc.gc.ca/creditpourembauche

Bonifier la Stratégie emploi jeunesse

Les jeunes travailleurs qui intègrent la population active sont confrontés à un marché du travail incertain. Cependant, certains secteurs sont aux prises avec des pénuries de main d'œuvre, que les jeunes Canadiens sont à même de combler. En 2011, la Stratégie emploi jeunesse a offert à 70 000 jeunes Canadiens la possibilité d'acquérir des compétences et une expérience pratique qui garantiront leur réussite sur le marché du travail. Le Plan d'action économique de 2012 affecte 50 millions de dollars de plus sur deux ans pour faire en sorte que davantage de jeunes acquièrent des compétences et de l'expérience concrètes ainsi que pour établir des liens entre les jeunes



Canadiens et les emplois dans les domaines fortement en demande. Pour en savoir davantage et pour connaître la marche à suivre pour s'inscrire, consultez le site jeunesse.gc.ca et suivez le lien vers la rubrique Stratégie emploi jeunesse.

Aider les chercheurs hautement qualifiés à s'intégrer au marché du travail

Le Plan d'action économique de 2012 double les ressources attribuées au Programme de stages en recherche et développement industriels en y affectant 14 millions de dollars sur deux ans. Ce programme permet aux diplômés d'études supérieures de mener des activités de recherche pratique dans des entreprises canadiennes novatrices, tout en fournissant à celles-ci un accès à de la recherche et à des compétences de pointe. Pour en savoir davantage et pour connaître la marche à suivre pour s'inscrire, consultez le site mitacs.ca/fr/acceleration et connectcanadainternships.ca.

Aider les travailleurs âgés

Le Plan d'action économique de 2012 accorde 6 millions de dollars sur trois ans afin d'élargir le projet ThirdQuarter et de l'appliquer dans les principaux centres du pays. Ce projet novateur, dirigé par la chambre de commerce du Manitoba, est un forum en ligne qui jumelle les employeurs aux travailleurs expérimentés de plus de 50 ans. Pour en savoir davantage et pour connaître la marche à suivre pour s'inscrire, consultez le site thirdquarter.ca.

Améliorer les perspectives d'emploi des Canadiens handicapés

Le gouvernement appuie la participation des personnes handicapées à l'économie par l'entremise des ententes sur le marché du travail visant les personnes handicapées (218 millions de dollars par année) et des ententes sur le marché du travail (500 millions de dollars par année). De plus, il affecte 30 millions par année au Fonds d'intégration pour les personnes handicapées afin de fournir aux personnes les compétences et l'expérience dont elles ont besoin pour participer pleinement à l'économie. Le Plan d'action économique de 2012 prévoit 30 millions additionnels sur trois ans dans le Fonds d'intégration. Pour en savoir davantage et pour connaître la marche à suivre pour s'inscrire, consultez le site servicecanada.gc.ca/fra/fi.

VENIR EN AIDE AUX APPRENTIS

Les apprentis dans des métiers désignés Sceau rouge sont admissibles à une subvention pouvant atteindre 4 000 \$ pour payer leurs frais de scolarité, leurs déplacements, leurs outils et d'autres frais. Pour en savoir davantage et pour connaître la marche à suivre pour demander la subvention incitative aux apprentis et la subvention à l'achèvement de la formation d'apprenti, consultez le site servicecanada.gc.ca/apprentissage.

AMÉLIORER LE PROGRAMME D'ASSURANCE-EMPLOI

L'assurance-emploi est le plus important programme axé sur le marché du travail au Canada; il procure un revenu de remplacement aux particuliers et à leurs familles, ainsi que de la formation et d'autres mesures de soutien afin d'aider les Canadiens à trouver un nouvel emploi.

Le Plan d'action économique de 2012 propose des changements ciblés et judicieux afin de rendre le Programme d'assurance-emploi plus efficient et de faire en sorte qu'il favorise la création d'emplois, abolisse les facteurs qui exercent un effet dissuasif sur le travail, appuie les chômeurs canadiens et assure un jumelage rapide entre les personnes et les emplois dans le but d'améliorer la qualité de vie et l'économie canadienne.

Jumeler les Canadiens et les emplois disponibles

Le Plan d'action économique de 2012 prévoit un investissement de 21 millions de dollars sur deux ans pour jumeler les chômeurs canadiens et les emplois. On offrira aux prestataires de meilleurs renseignements pour les aider à se trouver un emploi, et des précisions sur leurs obligations pendant qu'ils cherchent du travail. On établira aussi des liens entre le Programme d'assurance-emploi et le Programme concernant les travailleurs étrangers temporaires. Ainsi, les Canadiens qualifiés pourront prendre connaissance des postes disponibles et les obtenir, et les travailleurs étrangers temporaires pourront être embauchés dans les secteurs où leurs services sont le plus en demande. Pour en savoir davantage, consultez le site servicecanada.gc.ca et suivez le lien vers la rubrique Emploi.

Éliminer les facteurs de désincitation au travail

Le Plan d'action économique de 2012 prévoit l'investissement de 74 millions de dollars pour lancer un nouveau projet pilote national d'assurance-emploi qui veillera à ce qu'il soit toujours à l'avantage des prestataires d'accepter du travail en leur permettant de garder une plus large part des gains réalisés pendant qu'ils touchent des prestations. Pour en savoir davantage, consultez le site servicecanada.gc.ca et suivez le lien vers la rubrique Emploi.

Avantages pour les bénéficiaires du nouveau projet pilote Travail pendant une période de prestations

Jennifer est une hygiéniste dentaire qui a été mise à pied et qui reçoit des prestations d'assurance-emploi de 450 \$ par semaine. Elle a trouvé un emploi à temps partiel dans une clinique dentaire, où elle gagne 600 \$ par semaine.

Dans le cadre de l'actuel projet pilote Travail pendant une période de prestations, Jennifer peut gagner jusqu'à 40 % du montant de ses prestations hebdomadaires (180 \$) avant qu'il y ait diminution de ses prestations d'assurance-emploi. Lorsque les gains dépassent ce niveau, les prestations sont réduites d'un montant équivalent au montant excédentaire. Les gains et les prestations d'assurance-emploi combinés de Jennifer s'établiraient donc à 630 \$.

En vertu du nouveau projet pilote, les prestations d'assurance-emploi de Jennifer ne seront réduites que de 50 % de ses gains provenant de son travail pendant une période de prestations. Son revenu hebdomadaire combiné serait donc de 750 \$, soit 120 \$ de plus par semaine.

Le Plan d'action économique de 2012 prévoit également l'investissement de 387 millions de dollars pour améliorer le calcul de la valeur des prestations d'assurance-emploi afin de réduire les facteurs qui empêchent les gens d'accepter tout le travail qui s'offre. Il réduira également les disparités régionales en veillant à ce que les travailleurs qui habitent dans des régions où les conditions du marché du travail sont semblables reçoivent des prestations semblables.

Le Plan d'action économique de 2012 améliorera le marché du travail canadien grâce à des mesures novatrices :

- Des programmes d'emploi et de formation professionnelle à l'intention des jeunes Canadiens, des travailleurs âgés, des Canadiens handicapés et des Premières nations.
- La mise sur pied d'un système d'immigration économique, rapide et souple qui répond aux exigences du marché du travail.
- L'amélioration du Programme d'assurance-emploi.
- Une meilleure intégration des chercheurs hautement qualifiés au marché du travail.

LE PLAN D'ACTION ÉCONOMIQUE DE 2012
EMPLOIS, CROISSANCE ET PROSPÉRITÉ À LONG TERME



Découvrez tout ce qu'il peut vous apporter

plandaction.gc.ca

1 800 0-Canada (1-800-622-6232)
1-800-926-9105 (ATS)



This document is also available in English.

Les mesures budgétaires sont assujetties à l'approbation parlementaire.